Comment planter des plantes vivaces sauvages?

Afin que les précieuses plantes vivaces s'établissent correctement et parviennent à fleurir, suivez les recommandations suivantes :
Le sol dans lequel elles sont plantées doit être maigre et exempt de mauvaises herbes. Lors du choix des vivaces, il est important de tenir compte des conditions du sol et de l'ensoleillement du site. Le meilleur moment pour la plantation est l'automne, ou à défaut, le printemps jusqu'à la mi-mai. Il est également possible d'intégrer des plantes vivaces sauvages individuellement dans un parterre existant, ou de les planter dans un bac rempli à parts égales de terre, de compost et de sable.

Aménagement d'un parterre de plantes vivaces

Afin de créer un parterre diversifié et structuré, il faut veiller à choisir des vivaces avec différentes hauteurs de croissance, couleurs et périodes de floraison. Vous pouvez procéder comme suit :

1. Travailler le sol sur une profondeur de 10 à 20 cm
2. Év. incorporer env. 2 cm de compost en surface
3. Disposer les plantes sur le parterre
4. Contrôler les distances de plantation (20 à 40 cm)
5. Creuser les trous de plantation
6. Planter la vivace un peu plus bas que le sol et couvrir légèrement de terre
7. Bien arroser

Vous trouverez plus de détails sur www.wellplanzen.lu

Entretien d'un parterre de plantes vivaces

Tant que les vivaces sont en pleine croissance, il est recommandé de les arroser régulièrement. Après la floraison, il convient d'attendre le printemps pour faucher le parterre, afin de fournir nourriture et abri aux insectes et aux oiseaux durant l'hiver. En suivant ces quelques étapes, vous verrez s'épanouir un parterre vivant, proche de l'état naturel, qui vous apportera de la joie pendant de longues années.

Informations complémentaires

Visitez notre site internet:
www.wellplanzen.lu

Direction du projet
Syndicat pour la conservation de la nature SICONA
12, rue de Capellen
L-8393 Olm
Tél. : (+352) 26 30 36 25
info@sicona.lu | www.sicona.lu

Partenaires
Rieger-Hofmann GmbH
In den Wildblumen 7-13
D-74572 Blaufelden-Raboldshausen
Tél. : (+49) 7952 92 18 89-0
info@rieger-hofmann.de
www.rieger-hofmann.de

Musée national d'histoire naturelle
25, rue Münster
L-2160 Luxemburg
Tél. : (+352) 46 22 33-1
www.mnhn.lu

Financement
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
4, place de l'Europe
L-2918 Luxembourg
www.emwelt.lu

En collaboration avec de nombreux autres partenaires:
www.wellplanzen.lu/partenaires

Mise en page et photos: SICONA, 2025.

Wëllplanzesom® Lëtzebuerg
Stauden

Plantes vivaces sauvages pour le Luxembourg

issues d'une production régionale et certifiée

Parterres de plantes vivaces et jardins proches de l'état naturel

La grande diversité des plantes vivaces sauvages locales réjouit non seulement les humains, mais aussi une multitude d'insectes et d'autres animaux. Vous aimeriez, vous aussi, profiter de l'agitation joyeuse des insectes et des oiseaux, ainsi que de la floraison multicolore des plantes sauvages dans votre jardin ? Ou bien vous envisagez de créer des habitats proches de l'état naturel pour favoriser la biodiversité sur des terrains communaux ou d'entreprises ? Les plantes vivaces sauvages de *Wëllplanzesom Lëtzebuerg* doivent absolument trouver leur place dans vos parterres !

Pourquoi des plantes sauvages ?

Les plantes vivaces sauvages sont non seulement belles, mais elles fournissent aussi des sources de nourriture nécessaires à la survie de nombreux pollinisateurs, telles que le nectar et le pollen. Elles offrent également un habitat à une grande diversité d'insectes, d'oiseaux et d'autres animaux, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité. À l'inverse, l'utilisation de plantes non indigènes comporte des risques, tels que la falsification de la flore locale. Au-delà de leur valeur écologique, les plantes vivaces sauvages sont aussi particulièrement bien adaptées à la création de parterres, car elles sont résistantes et parfaitement adaptées aux conditions locales. Quel que soit l'emplacement – ensoleillé ou ombragé, sec ou humide – vous trouverez des vivaces adaptées pour enrichir votre balcon, jardin ou espace vert. En plus, elles fleurissent pendant de nombreuses années, car ce sont des plantes vivaces et rustiques.

Production durable de plantes vivaces sauvages

Les semences utilisées pour la culture sont récoltées par des biologistes dans les différents espaces naturels du Grand-Duché, conformément aux critères du règlement *Wëllplanzesom Lëtzebuerg*. Des exploitants horticoles certifiés cultivent des jeunes plantes à partir de ces semences, qui, grâce à des soins méticuleux, ce développent en de belles plantes vivaces. Dans un souci de durabilité, seuls des produits phytosanitaires et des engrais autorisés en agriculture biologique sont utilisés. Par ailleurs, pour protéger nos marais, les substrats utilisés pour la culture des plantes vivaces ne contiennent pas de tourbe.

Certification pour une garantie de qualité

Sous le certificat ***Wëllplanzesom Lëtzebuerg*-Stauden**, des plantes vivaces sauvages d'origine locale et de haute qualité sont produites et vendues conformément à des critères écologiques. Cette qualité est garantie par un contrôle régulier. Il est ainsi vérifié que les critères et normes de qualité concernant la régionalité et la production durable des plantes vivaces sont respectés.

Vous pouvez reconnaître les plantes vivaces certifiées *Wëllplanzesom Lëtzebuerg*-Stauden grâce au label de qualité suivant :

Où se procurer les plantes vivaces LUX ?

Les plantes vivaces LUX sont disponibles auprès des partenaires suivants:

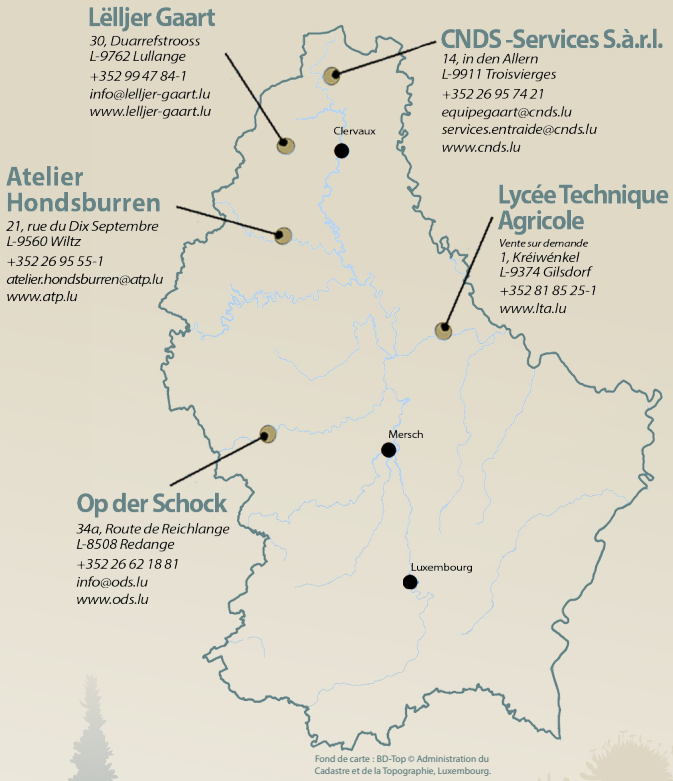

Mélanges LUX pour la mise en place de prés ou bandes fleuries

En plus des plantes vivaces LUX, *Wëllplanzesom Lëtzebuerg* produit également des semences de plantes sauvages indigènes, issues de cultures régionales et certifiées.

Vous trouverez de plus amples informations sur les mélanges de semences et les points de vente sur www.wellplanzen.lu